

# La santé des lacs Vaudray-Joannès

## L'OR BLEU : UNE RICHESSE À PROTÉGER

Sandra Gravel

**L'**Abitibi-Témiscamingue est riche de milliers de lacs et de rivières dont profitent les résidents et les amateurs de plein air. Jouir des beautés de la nature et vivre dans la modernité sans compromettre la santé de l'eau n'est pas toujours chose facile. Pour y parvenir, une grande détermination de la part des usagers et une vision à long terme sont souvent les meilleurs outils. Portrait du grand soin apporté à deux lacs de la région : les lacs Vaudray et Joannès.

C'est en 2006 que ces deux lacs, situés à une trentaine de kilomètres de la ville de Rouyn-Noranda, ont acquis le statut permanent d'aire protégée sous la dénomination de réserve de biodiversité des Lacs-Vaudray-et-Joannès. Par cette action, le gouvernement du Québec souhaitait assurer la protection d'échantillons représentatifs de la diversité biologique de la région naturelle des Basses-terres du lac Témiscamingue.

Avant même d'avoir reçu ce titre, la santé des lacs Vaudray et Joannès faisait déjà l'objet d'une attention soutenue de la part de l'association riveraine qui les réunit depuis de nombreuses années. Mais, en 2005, l'Association des lacs Vaudray-Joannès a joint le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP), qui vise à acquérir des données sur la qualité de l'eau, à dépister les problèmes, à éduquer et à sensibiliser les associations riveraines et, enfin, à dresser un tableau de la situation générale des lacs de villégiature du Québec.

### MAUVAISE SURPRISE : DES ALGUES BLEU-VERT

La première prise d'échantillons faite dans les lacs en 2005 a démontré un taux élevé de phosphore, principal coupable de la prolifération des algues bleu-vert. Celles-ci sont généralement présentes dans plusieurs types de milieux aquatiques, mais c'est lorsqu'elles sont trop nombreuses

sur la surface d'un lac qu'elles posent problème. Et leur présence croît à mesure que le taux de phosphore augmente dans le plan d'eau.

Présent dans les rejets d'eaux usées de nature domestique, le phosphore provient aussi des eaux de drainage des zones riveraines déboisées ou enrichies par les engrais et finit sa route dans les lacs et les cours d'eau. Ainsi commence le cycle infernal des algues bleu-vert.

Geneviève Trudel, biologiste et conseillère en environnement à la Ville, nous explique le phénomène des algues bleu-vert. « Une grande prolifération d'algues bleu-vert est un indice de l'eutrophisation des lacs, c'est-à-dire que le lac devient en quelque sorte surpeuplé de nutriments, ce qui entraîne une augmentation des algues et des plantes aquatiques, puis une diminution de l'oxygène dissous et, éventuellement, un changement dans la biodiversité. Certaines espèces d'algues bleu-vert produisent des toxines qui peuvent entraîner des mesures de protection de la santé publique, telles que zéro baignade et zéro consommation d'eau. »

« Dans le cas des lacs Vaudray et Joannès, poursuit la biologiste de formation, il y a eu quelques épisodes d'algues bleu-vert, mais très peu. L'association riveraine a fait un très beau travail de sensibilisation auprès des résidents, et notre intervention est surtout préventive. »

C'est qu'à la lecture des premiers résultats d'échantillonnage, l'Association des lacs Vaudray-Joannès a tout de suite réagi. Son président, Daniel Chouinard, précise qu'un comité environnement existait déjà au sein de l'Association, mais « nous avons décidé de mettre sur pied le projet L'Or bleu des lacs Joannès et Vaudray, notre richesse, afin d'avoir une action beaucoup plus ciblée ».

Le résultat? En 2011 et 2012, les échantillons prélevés démontrent une diminution constante du taux de phosphore dans les deux lacs. Mais l'association dirigée par Daniel Chouinard voulait aller plus loin et forcer les résidents riverains à revitaliser les rives, en demandant un changement dans la réglementation municipale. Et elle y est parvenue, avec l'aide de la Ville de Rouyn-Noranda.

### UN OBJECTIF COMMUN, UNE COLLABORATION RÉUSSIE

La Ville a d'abord répondu aux préoccupations de ses citoyens en élaborant le Programme de protection des lacs, dont l'objectif est de protéger et de mettre en valeur tous les lacs habités de son territoire par une responsabilisation des usagers de l'eau. Ce programme prévoit, entre autres, de réaliser une caractérisation des bandes riveraines de tous les lacs habités du territoire et d'accompagner les associations riveraines dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur propre plan directeur de l'eau.

« Dans le cas des lacs Vaudray et Joannès, précise Geneviève Trudel, comme l'Association voulait aller un peu plus loin pour s'assurer de la collaboration de tous les riverains, il a fallu modifier un des règlements municipaux de la Ville. Il existait déjà un règlement à la Ville touchant les bandes riveraines basé sur la politique provinciale du MDDEFP. Les riverains ne pouvaient faire n'importe quoi sur leur terrain, mais à la demande de l'Association, la Ville a effectué une modification à sa réglementation. Les mesures adoptées sont inspirées de ce qui se fait ailleurs au Québec, mais c'est une première en Abitibi-Témiscamingue comme mesure de prévention. »

On a donc voulu agir là où il n'y avait plus de nature sauvage et lui laisser ses droits. Depuis novembre 2012, il est interdit — sans risquer une amende — de tondre la pelouse ou de couper les végétaux qui poussent dans la bande de 15 mètres sur les rives des lacs Vaudray et Joannès, sauf pour y pratiquer un accès au quai ou au lac. Pour se conformer à ce règlement, les riverains peuvent soit laisser repousser la nature, soit faire du reboisement. Mais ils doivent maintenant le faire obligatoirement.

Pour Daniel Chouinard, ce changement vient appuyer les efforts de longue date menés par l'association riveraine. « Nous avons commencé par faire beaucoup de sensibilisation auprès des riverains. Grâce à des sessions d'information sur les algues bleu-vert faites en collaboration avec les ministères et la Ville, les résidents ont été beaucoup plus prompts à laisser aller un peu de leur "vue sur le lac" et à penser aux générations futures. Déjà, plusieurs des deux cents riverains ont commencé à reboiser. »

En cette Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, la collaboration réussie entre l'Association des lacs Vaudray-Joannès, la Ville de Rouyn-Noranda, les partenaires et fournisseurs locaux et les différents paliers gouvernementaux servira peut-être ailleurs de modèle d'approche concertée de protection environnementale. ■

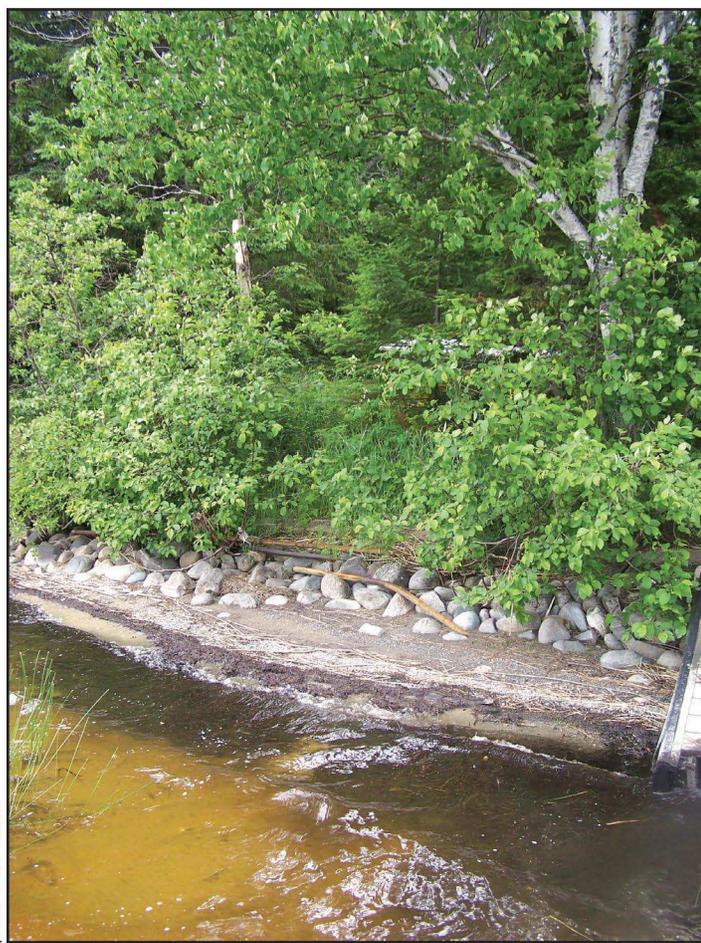


photo : Anais Lacasse

Le projet vise à ce que tous les utilisateurs des générations actuelles et futures des deux lacs profitent de la ressource de l'eau, tout en conservant la valeur de leur propriété. « L'Association a décidé, avec l'appui des membres, d'encourager le reboisement ou la repousse naturelle des rives présentement tondues et l'utilisation domestique de produits sans phosphate, souligne Daniel Chouinard. Nous avons mis sur pied les Journées de renaturation des bandes riveraines et nous avons sensibilisé nos membres aux problèmes des algues bleu-vert. Grâce à une subvention d'Environnement Canada et avec l'aide de nos partenaires locaux, nous avons aussi pu vendre des arbres et des arbustes indigènes à des prix réduits pour encourager le reboisement des rives. »



photo : Marie-Claire Lacasse